



TERRITORIAUX VILLE DE NANTES, C.C.A.S. ET S.M.A.N.O.

CONCIERGES ! PAS POLICIERS !...

Cher(e)s collègues concierges, parmi vos activités principales, lors de votre embauche, on vous a demandé d'accueillir les usagers.

Sans aucune concertation et alors que le dossier sur l'usure professionnelle à l'éducation, pourtant ouvert depuis 2 ans, est toujours au point mort, la collectivité envisagerait de détériorer encore davantage votre quotidien de travail, en vous imposant de nouvelles missions de « sécurisation » des écoles, pour lesquelles, en cas de dysfonctionnement du dispositif, vous auriez des comptes à rendre quant à votre responsabilité auprès de votre collectivité.

Ces missions de sécurisation dépendent exclusivement des prérogatives des forces de l'ordre et n'entrent, en aucun cas, dans votre cadre d'emploi !

On nous a également expliqué que durant cette période de sécurisation (que la collectivité voudrait rendre pérenne) les parts de ménage seraient redistribuées et inévitablement répercutées sur nos collègues AER/ATR et RS déjà en surcharge de travail.

En effet, pour pallier votre « utilisation » aux portes des écoles, la solution serait, dans certaines écoles, d'inverser les parts de ménage des agents et ainsi, de conserver la même charge de travail en terme d'entretien mais sur une durée journalière plus courte.

Qu'en est-il du respect de votre cadre d'emploi, de celui de vos conditions de travail, notamment à l'heure où l'on nous fait croire que la prise en compte des risques psychosociaux reste une priorité ?

Allons-nous encore subir plus longtemps des conditions de travail désormais inacceptables ?

**C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR
ET S'ORGANISER POUR FAIRE VALOIR NOS DROITS !**

✂-----

**Pour défendre la qualité du service public de ma collectivité,
pour défendre ma Fonction Publique, et mon pouvoir d'achat**

Je prends ma carte CGT

NOM : Prénom :

Service :

Tél. : E-mail :

Adresse personnelle :



CGT 16 rue du Moulin 44000 NANTES

Tél : 02 40 41 95 46 fax : 02 40 41 59 83

Mail : syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr Site internet : www.cgt-nantes.fr

06/12/2016